



Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE

Parti communiste Français et République & Socialisme

AMENDEMENT

N° 000055

SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL RÉGIONAL

Jeudi 22 & vendredi 23 novembre 2018

Rapport n° CR 2018-065

Nouveau projet de la région pour la corniche des Forts : une promenade écologique en Seine-Saint-Denis

AMENDEMENT

L'article 1 est ainsi rédigé :

« S'engage à mettre en place un moratoire sur les travaux d'aménagement en cours sur le site de la Corniche des Forts afin d'ouvrir une véritable phase de dialogue et de concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. »

Exposé des motifs

CORNICHE DES FORTS : UN MORATOIRE POUR STOPPER LES TRAVAUX ET RELANCER LE DEBAT PUBLIC

Le projet d'île de loisirs de la Corniche des Forts mené par la Région Ile-de-France suscite aujourd'hui l'inquiétude de nombreux riverains, associations et élu.e.s locaux. Les questions qu'ils posent concernant l'impact environnemental du projet méritent une réelle attention. C'est pourquoi nous soutenons la demande de moratoire concernant les travaux et l'ouverture d'un large débat public.

Nombreux parmi ces derniers déplorent un démarrage des travaux sur la Corniche des Forts sans concertation avec les riverains ni avec les associations. L'enjeu environnemental central se situant entre l'abattage d'un nombre d'arbres important qui mettrait en danger toute une faune et une flore locales et le comblement des anciennes carrières de gypse, pose un réel problème.

Néanmoins, au-delà de ces enjeux cruciaux du réchauffement climatique, tout comme ceux de la préservation de la biodiversité, se pose la question des espaces verts ouverts aux publics trop peu nombreux dans le département de la Seine-Saint-Denis alors même que sa population ne cesse de croître.

Pour les élu.e.s du groupe Front de gauche, la mise en place d'un moratoire permettra l'ouverture d'une véritable concertation, plus large qu'une succincte consultation sur internet, afin de réfléchir collectivement aux moyens de sécuriser ces lieux tout en sauvegardant à la fois leur richesse écologique et leur mémoire historique.

Ce moratoire est d'autant plus important qu'à la lecture du présent rapport, il apparaît que le solarium, pourtant l'un des éléments cristallisant de nombreuses critiques, apparaît encore sur le projet qui est soumis au vote du Conseil régional alors que le Vice-président annonce sa suppression.

Céline MALAISE



Conseil régional

Groupe FRONT DE GAUCHE

Parti communiste Français et République & Socialisme

AMENDEMENT

N° 000056

SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL RÉGIONAL

Jeudi 22 & vendredi 23 novembre 2018

Rapport n° CR 2018-065

Nouveau projet de la région pour la corniche des Forts : une promenade écologique en Seine-Saint-Denis

AMENDEMENT

L'article 1 est ainsi rédigé :

« S'engage à présenter un plan de financement précis ainsi que la clé de répartition intégrant l'ensemble des acteurs impactés financièrement.

S'engage à présenter un plan cadastré complet et les propriétés foncières impliquées dans le projet. »

Exposé des motifs

CORNICHE DES FORTS :

QUEL BUDGET GLOBAL ? QUELLE PART RÉGIONALE ? QUELLE MAÎTRISE DU FONCIER ?

Le groupe Front de gauche s'interroge sur le budget global de l'opération en cours qui n'est nullement détaillé dans le présent rapport, tout comme la répartition et la maîtrise foncière entre les différentes collectivités impliquées.

Comment se positionner sur un tel projet quand nul détail financier n'est présenté ? Comment sérieusement aborder cette question sans clé de répartition précise, sans connaître les niveaux d'implication financière des différentes collectivités locales partie prenantes du projet, sans avoir une vision claire des parcelles foncières et de leurs détenteurs respectifs ?

Afin que les élu.e.s régionaux puissent se forger un avis sur ce projet, il est indispensable que les éléments budgétaires et fonciers leur soient rapidement présentés.

Céline MALAÏSÉ